

**Assemblée des délégués du SEPE
du 16 mai 2014**

LIEU : Salle paroissiale de Cornol, Rue des Fontaines 28

DEBUT DE L'ASSEMBLEE : 18h30

PRESIDENT : M. Marcel HUBLEUR

SECRETAIRE : Mme Marie-Françoise MAITRE, secrétaire SEPE

DELEGUES EXCUSES : M. Michel BACONAT, Haute-Ajoie
Mme Chantal BRAICHET, Porrentruy
MM Francis DUBEY, Fontenais
Manuel GODINAT, Porrentruy
Mme Régine GUELAT, Courgenay
MM. Jean-Marc LOPINAT, Courgenay
Marcel MEYER, Porrentruy

Mme Laure DARGIER, vérificatrice des comptes

DELEGUES ABSENTS : MM. Emmanuel GIGON, Haute-Ajoie
Frédéric SOLLBERBERGER, Porrentruy
Thierry SUTTERLET, Fontenais
Yves Voisard, Porrentruy

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Désignation des scrutateurs
3. Appel nominal
4. Procès-verbal No 10 de l'assemblée du 13.11.2013 à Miécourt
5. Rapport du Président de la commission
6. Passation des comptes 2013 :
 - a) Rapport des vérificateurs
 - b) Approbation des comptes
 - c) Décharge à la commission pour sa gestion
7. Divers

1. Ouverture

Le Président salue les participants et ouvre la séance en demandant si des modifications sont souhaitées à cet ordre du jour.

2. Désignation des scrutateurs

MM. Christian Froidevaux et Christian Saner sont désignés en tant que scrutateurs.

3. Appel nominal

Alle	Isabelle Fleury, Romain Gurba, Christian Saner
Baroche	Jean-Pierre Gindrat, Maurice Froidevaux
Cornol	José Beuret, Alain Gerber
Courgenay	Denis Baillif, David Kläy
Courtedoux	Christian Froidevaux, Jean-Paul Meneghelli
Fontenais	Jean-Luc Bourquin
Haute-Ajoie	Raymond Amstutz
Porrentruy	Marcel Hubleur, Vincent Siegenthaler
Rocourt	Rachèle Gigandet, Raymond Périat
Grandfontaine	Nathalie Pouchon, Marquerite Vuillaume

Pour la Commune de Alle, Mme Isabelle Fleury remplace M. Pascal Cattin, démissionnaire.

19 délégués présents (quorum 16)

4. Procès-verbal No 10 de l'assemblée des délégués du 13 novembre 2013 à Miécourt

Le procès-verbal est accepté sans remarque par un lever de main, et avec les remerciements d'usage à sa rédactrice.

5. Rapport du Président de la commission

M. Gilles Villard présente son rapport :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,
C'est avec plaisir que je vous donne quelques informations sur les dossiers traités par la commission ou la sous-commission d'exploitation du SEPE depuis la dernière assemblée qui a eu lieu à Miécourt le 13 novembre dernier.

Exploitant

Il a été établi un cahier des charges pour le poste d'adjoint à l'exploitant de la station, en vue du remplacement de M. Raval qui quittera ses fonctions en automne 2015. Une mise au concours du poste a été effectuée. 11 candidats ont postulé pour cette place. Quelques candidats ont été retenus pour des auditions avant la nomination de la personne qui débiterait son travail au 1^{er} septembre 2014, afin de pouvoir collaborer durant 1 année avec l'équipe actuelle et ainsi assurer une bonne transition. La personne qui sera nommée devrait, en principe, reprendre le poste d'exploitant lorsque M. Hulmann prendra également sa retraite d'ici quelques années.

Caisse de pensions

Le SEPE est affilié à la caisse de pensions du canton du Jura. Comme de nombreux assurés, nous devons passer à la caisse pour la recapitalisation. Il s'agit d'un montant de CHF 101'000.--.

Travaux

Nous avons constaté que souvent, des travaux sont effectués sur les collecteurs intercommunaux sans préavis au SEPE.

Il a donc été décidé d'écrire aux principales entreprises de génie civil, aux bureaux d'ingénieurs, aux responsables cantonaux et des communes pour leur rappeler que tous les travaux de raccordement nécessitent une autorisation avant leur mise en œuvre. Les contrevenants paieront les factures de contrôle caméra, de curage et de réparations éventuelles. Un formulaire type « demande de raccordement » sera préparé afin de faciliter les démarches.

Nous prions également les communes de bien vouloir effectuer les contrôles des travaux liés à l'épuration avant que les fouilles ne soient rebouchées afin d'éviter des problèmes de raccordement.

Analyses

Globalement, les performances de la Step montrent un très bon fonctionnement malgré des charges hydrauliques très élevées dues à la présence d'eaux claires parasites, ce qui démontre l'importance de la séparation des eaux prévue par les différentes actions du PGEE afin d'atteindre les rendements exigés en tout temps.

L'office de l'environnement nous a présenté un rapport sur la qualité des eaux de l'Allaine en relation avec la step et les analyses.

Nous pouvons être rassurés : la step ne fonctionne pas si mal que ça. Il y a des possibilités d'amélioration qui seront étudiées par la sous-commission d'exploitation et qui vous seront communiqués par la suite si nécessaire.

Reprise des infrastructures communales par le SEPE

Le principal dossier traité par la commission a été bien entendu celui de la reprise des infrastructures communales par le SEPE. Le groupe de travail a finalisé le rapport avec le bureau BG en vue de la présentation du dossier lors de la séance du 9 avril dernier à la salle de l'Oiselier à Porrentruy, où bon nombre d'entre vous ont participé, en même temps que les exécutifs communaux.

Il s'agit en effet d'un dossier très important pour l'avenir de la step et des communes affiliées au syndicat. La présentation a été faite par le bureau Bonnard et Gardel et a permis de faire un constat de l'état actuel en fonction des PGEE et de prendre connaissance d'un rapport de synthèse relatif au projet de réorganisation du SEPE. L'étude engagée depuis 2011 a permis de définir le meilleur modèle pour un éventuel transfert de propriété des infrastructures liées aux eaux usées.

La première étape est ainsi bouclée. Il s'agira maintenant de lancer la deuxième phase, qui serait financée par le SEPE et qui traitera des points suivants :

- Elaboration d'un règlement unique pour le SEPE +
- Choix des modèles de taxes (avec une tarification identique pour toutes les communes)
- Actualisation des données de transferts selon le modèle arrêté dans la première phase
- Conséquences sur les bilans comptables des communes
- Règlement d'organisation et d'administration du SEPE +
- Gestion et fonctionnement du SEPE +
- Modalités décisionnelles au terme de la phase 2

Un questionnaire sera transmis prochainement aux exécutifs communaux afin de savoir si la deuxième phase peut être lancée.

En cas de réponse positive, le groupe de travail sera chargé de produire un rapport final qui doit apporter des réponses concrètes aux points évoqués précédemment, ainsi que des réponses aux questions posées lors de la présentation du dossier le 9 avril.

Ce rapport sera ensuite présenté à l'ensemble des exécutifs communaux concernés et c'est donc en toute connaissance de cause qu'ils pourront se prononcer sur l'acceptation ou non de soumettre le transfert des infrastructures communales aux citoyens.

Le retour du questionnaire est prévu pour le 15 juin prochain.

Voilà dans les grandes lignes ce qui a été traité ces derniers mois et ce qui nous attend pour la suite.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Je profite de cette occasion pour remercier les membres de la commission, de la sous-commission et le groupe de travail SEPE +, ainsi que le représentant de l'office de l'environnement M. Roland Girard et nos exploitants pour l'excellent travail accompli et leur parfaite collaboration.

Ma gratitude va également, à vous, membres des exécutifs ou délégués pour votre confiance et votre participation active pour le bien du syndicat.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée à toutes et tous.

Aucune question n'est posée, et le Président de l'assemblée remercie chaleureusement M. Villard.

6. Passation des comptes 2013

M. Jean-Denis Voisard présente son rapport et nous fournit ses commentaires :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Cela fait plusieurs années que je commence mon commentaire en disant que les années se suivent et se ressemblent. L'exercice 2013 n'a pas échappé à la règle. En effet nous avons bouclé les comptes par un versement à la provision pour investissements futurs à hauteur de Fr. 12'659.72 après avoir provisionné le montant de notre contribution à la recapitalisation de la Caisse de pensions de la RCJU pour Fr. 101'851.-.

Compte de fonctionnement – Administration :

Fr. 57'979.45 de charges et Fr. 23'289.45 de produits.

La commission s'est réunie à 5 reprises, la sous-commission d'exploitation à 3 reprises et le groupe de travail régionalisation à 3 reprises également. Nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouvelle secrétaire en cours d'exercice. Au niveau des frais administratifs, rien de particulier à signaler si ce n'est des frais d'hébergement de notre site internet pour 600 francs chez Webexpert. Dans le montant de Fr. 23'289.45 pour des honoraires il y a ceux de BG pour la régionalisation mais également des honoraires de RWB pour l'étude de la surveillance des BEPs. Le montant de ces honoraires a été prélevé sur les provisions correspondantes.

Compte de fonctionnement – Exploitation :

Fr. 910'588.73 de charges et Fr. 168'396.95 de produits.

La diminution par rapport à 2012 provient du fait que nous avons acquis le laveur de sable en 2012. Certains montants varient par rapport au budget, ceci s'explique par le fait que nous devons boucler les comptes avant de recevoir certains décomptes définitifs. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps car les communes attendent nos chiffres pour boucler leurs propres comptes.

Les charges de personnel sont conformes au budget. L'employé auxiliaire a eu un temps de travail de 100% comme convenu lors de l'élaboration du budget. A noter que nos trois employés ont eu des problèmes de santé ce qui explique le montant comptabilisé dans le compte 120.436.04 remboursement d'indemnités journalières pour environ 8'500 francs.

Le montant de la consommation d'eau est supérieur au budget. Ceci provient du fait que les décomptes 2012 ont été comptabilisés en 2013 car les factures nous sont parvenues après le bouclage des comptes 2012. Concernant les frais d'électricité, le montant est également inférieur au budget. Rien de particulier à signaler pour l'acquisition d'outillage, les frais d'entretien du laboratoire ainsi que les frais de nettoyage.

Les montants relatifs aux produits de déphosphatation et autres produits sont supérieurs de Fr. 2'714.15 au budget mais s'expliquent par le fait que nous avons payé une facture le 30 décembre et qu'une partie du montant a été refacturé à d'autres Step en janvier 2014. Le montant relatif aux autres produits (les flocculants) est inférieur au budget.

Il n'y a pas eu de frais d'entretien conséquent pour les bâtiments, la dépense principale étant l'entretien du brûleur du chauffage.

Le montant du compte entretien et réparation pour Fr. 29'399.55 concerne divers frais de réparations et d'entretien usuels et est pratiquement identique au montant de 2012.

Les frais de véhicules comprennent les divers services aux véhicules, les frais d'assurance d'expertise et de carburant. Des réparations particulières au véhicule Schaeffer sont à signaler pour environ 3'500 francs.

Les frais d'entretien de la centrifugeuse et des serres comprennent les frais usuels mais également l'acquisition de matériel pour effectuer divers frais d'entretien.

Le montant pour l'enlèvement des déchets est supérieur au budget, mais nous le savions car nous avons calculé cette augmentation après avoir voté le budget.

Les frais de nettoyage des bassins et collecteurs sont inférieurs au budget.

Les primes d'assurances sont légèrement supérieures au budget. Par contre le montant des taxes et impôts est inférieur à celui budgété.

Les honoraires pour contrôles techniques sont identiques à ceux de 2012 et concernent les analyses du Laboratoire cantonal.

Le remplacement de quelques regards, les frais habituels mais également des travaux sur le parking de l'usine Louis Lang SA sont comptabilisés dans le compte modifications bassins et collecteurs.

Les frais d'élimination et de transports des boues sont nettement inférieurs au budget et aux comptes des dernières années. La diminution des prix annoncée chez Vigier devrait permettre de maintenir cette tendance. A noter un dépassement dans les frais d'élimination des boues d'autres Step.

Le montant dépensé dans les frais divers respecte le budget. Il en va de même pour les frais des cotisations et des cours à des associations.

En plus des 2 versements dans les réserves que je vous ai communiqués au début de mon commentaire nous avons effectué les versements habituels.

Nous n'avons encaissé que 1'785 francs de taxe de déversement pour les déchets distillés. Le temps de 2012 et 2013 explique cela. Les autres taxes et contributions sont conformes aux montants budgétés et à ceux de 2011 et 2012. Les contributions des autres Steps sont supérieures à celles budgétées en raison de l'augmentation des EH. Les montants encaissés dans les assurances sociales sont calculés sur la base des traitements et respectent assez bien le budget.

Compte de fonctionnement – Finances :

Fr. 148'652.15 de charges et Fr. 925'533.93 de produits.

La consolidation de l'emprunt qui nous a permis de financer la construction des serres est intervenue au printemps 2013. Nous avons pu bénéficier de conditions nettement plus favorables que celles calculées dans le plan financier. Nous venons de conclure un contrat pour 5 ans à un taux de 1,18%. Nous avons privilégié 5 ans car selon le calcul effectué avec Gilles Villard, les conditions sur 5 ans étaient plus favorables que celles de 10 ans. Nous avons également négocié la possibilité de maintenir l'amortissement annuel. C'est dans les comptes 2014 et suivants que nous verrons la portée de ces nouvelles conditions. Nous avons encaissé des intérêts d'un montant supérieur à celui des autres années.

Compte d'investissement :

Fr. 8'258.45 de dépenses et Fr. 6'796.50 de recettes.

Le montant des dépenses concerne les intérêts de l'emprunt du PGEE qui sera consolidé ces prochains temps et le décompte effectué pour les communes. Concernant les recettes, il s'agit de la dernière tranche de contribution au PGEE pour la commune de Bressaucourt.

Bilan

Comme les années précédentes les disponibilités étaient très importantes en fin d'année mais plusieurs factures ont été payées en janvier 2013. Un amortissement de Fr. 5'060.- a été effectué sur le compte du Biogaz.

Les investissements nets se montent à Fr. 1'869'148.73 et les réserves à 1'374'284.56.

Les divers montants liés aux créanciers ont été régularisée en 2014. Les dettes se montent à Fr. 1'823'549.80 Nous trouvons le montant de la provision pour la recapitalisation de la CPJU dans les passifs transitoires.

La fortune nette n'a pas évolué en 2013, puisque l'excédent de produits a été comptabilisé dans les provisions, le montant reste à Fr. 138'490.14.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à établir ces comptes 2013, en particulier Maurice Hulmann et ses collaborateurs ainsi que les membres de la commission.

J'aimerais également remercier la secrétaire avec qui la collaboration est parfaite et efficace.

M. Hubleur remercie le caissier de sa présentation précise et détaillée

a) Rapport des vérificateurs

Mme Danièle Laville donne lecture du rapport de vérification des comptes, qui ont été contrôlés par ses soins et ceux de Mme Laure Dargier, caissière de Rocourt. Elles recommandent à l'assemblée d'approuver ces comptes et félicitent M. Voisard pour son travail parfait et précis.

b) Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

c) Décharge à la commission pour sa gestion

L'assemblée des délégués donne décharge de son travail à la commission, à l'unanimité.

7. Divers

Le Maire de Cornol, M. Ernest Gerber, salue l'assemblée et remercie les personnes présentes. 996 habitants résident dans ce joli village, qu'il présente avec enthousiasme.

La séance levée à 19h05.

La prochaine assemblée aura lieu à Courgenay en automne 2014.

Courtedoux, le 24.5.2014

Le Président
Marcel Hubleur



La secrétaire
Marie-Françoise Maître

